

## UNE VILLA À L'ABANDON SUR L'ESPLANADE. Des travaux d'urgence doivent être menés

La ville de Mers-les-Bains va devoir financer des travaux d'urgence sur une villa délabrée de l'esplanade. Il faut traiter un champignon, consolider la toiture et le gros œuvre. La villa est aujourd'hui placée en état de péril imminent. L'esplanade de Mers-les-Bains fait l'admiration des touristes pour les façades de ses villas. L'une d'elle, Gay Logiz, n'est pas entretenue depuis des années.

Les propriétaires n'ont pas engagé les opérations nécessaires et le désaccord avec la ville traîne depuis des lustres.

### Présence d'un champignon

Après de longues démarches, Michel Delépine, le maire de la ville, indique : « Une liste de premiers travaux d'urgence a été établie. C'est une question de sécurité et de salubrité publiques, mais aussi d'image de notre ville ».

Des barrières sont installées devant la villa, placée en état de péril imminent. Des chutes de matériaux ont été constatées. L'état de délabrement de la villa inquiète donc les riverains.

La municipalité affiche sa fermeté dans ce dossier. En octobre, lors du conseil municipal,

le maire réaffirmait la volonté des élus d'aller « jusqu'au bout, y compris jusqu'à l'expropriation ». Aujourd'hui la municipalité va devoir faire réaliser les travaux et souhaite ensuite se retourner contre les propriétaires. « La présence d'un champignon a été constatée », s'inquiète Michel Delépine. « Nous avons peur qu'il s'agisse de la mэрule. Des analyses ont été lancées. Il s'agit d'un autre champignon, le conioflore des caves ». Ce champignon s'attaque au bois. « D'après les études, il se propagerait moins rapidement que la mэрule ».

### Charpente et gros œuvre

La priorité est donc de traiter ce champignon pour qu'il ne contamine pas tout le quartier. « Il faut refaire la charpente pour éviter les chutes et mettre hors d'eau le bâtiment ». Il faut également consolider le gros œuvre et le bow-window.

Pour ces travaux de première urgence la municipalité a pour l'instant provisionné 15 000 €. Mais la facture va finalement être beaucoup plus élevée.

J. Buresi



La ville de Mers-les-Bains va devoir financer des travaux d'urgence sur une villa délabrée de l'esplanade.